

REPUBLIQUE FRANCAISE

25340065900012

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Syndicat du Bas Languedoc

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE AGDE

SERVICE PUBLIC LOCAL
Syndicat du Bas Languedoc

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : Syndicat

ANNEE 2020

I - INFORMATIONS GENERALES

I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 562 106,58	8 103 354,52
+	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 458 752,06
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	8 562 106,58	8 562 106,58

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	11 274 092,12	13 413 992,84
+	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 136 435,04	1 338 667,98
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 342 133,66	(si solde positif)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	14 752 660,82	14 752 660,82
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	23 314 767,40	23 314 767,40

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	645 000,00	0,00	426 000,00		426 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	320 000,00	0,00	320 000,00		320 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	65 500,00	0,00	100 000,00		100 000,00
Total des dépenses de gestion des services		1 030 500,00	0,00	846 000,00		846 000,00
66	Charges financières	1 230 361,27	0,00	1 193 902,95		1 193 902,95
67	Charges exceptionnelles	506 000,00	0,00	506 000,00		506 000,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)			100 000,00		100 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 766 861,27	0,00	2 645 902,95		2 645 902,95
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 113 290,85		2 325 373,49		2 325 373,49
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	3 287 568,92		3 590 830,14		3 590 830,14
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 400 859,77		5 916 203,63		5 916 203,63
TOTAL		8 167 721,04	0,00	8 562 106,58		8 562 106,58

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 8 562 106,58

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	25 000,00	0,00	20 000,00		20 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de servic	4 975 674,06	0,00	5 462 037,18		5 462 037,18
74	Subventions d'exploitation	1 878 287,00	0,00	1 914 604,00		1 914 604,00
75	Autres produits de gestion courante	1 950,00	0,00	1 950,00		1 950,00
Total des recettes de gestion des services		6 880 911,06	0,00	7 398 591,18		7 398 591,18
76	Produits financiers	474 360,13	0,00	474 360,13		474 360,13
77	Produits exceptionnels	100 000,00	0,00	100 000,00		100 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		7 455 271,19	0,00	7 972 951,31		7 972 951,31
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	88 243,21		130 403,21		130 403,21
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		88 243,21		130 403,21		130 403,21
TOTAL		7 543 514,40	0,00	8 103 354,52		8 103 354,52

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 458 752,06

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 8 562 106,58

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 785 800,42
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041, DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles	27 000,00	0,00	27 000,00		27 000,00
21	Immobilisations corporelles	564 000,00	224 794,96	339 205,04		564 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	8 583 550,85	1 911 640,08	5 702 919,92		7 614 560,00
Total des dépenses d'équipement		9 174 550,85	2 136 435,04	6 069 124,96		8 205 560,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 836 087,66	0,00	1 964 986,06		1 964 986,06
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	2 603 376,06	0,00	2 409 577,89		2 409 577,89
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières		4 439 463,72	0,00	4 374 563,95		4 374 563,95
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	700 000,00	0,00	700 000,00		700 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		14 314 014,57	2 136 435,04	11 143 688,91		13 280 123,95
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	88 243,21		130 403,21		130 403,21
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		88 243,21		130 403,21		130 403,21
TOTAL		14 402 257,78	2 136 435,04	11 274 092,12		13 410 527,16

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	1 342 133,66
---	--------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 752 660,82
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement	2 654 720,98	1 338 667,98	700 000,00		2 038 667,98
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 284 041,50	0,00	1 548 310,60		1 548 310,60
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		4 938 762,48	1 338 667,98	2 248 310,60		3 586 978,58
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)	2 994 339,57	0,00	2 139 900,72		2 139 900,72
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	2 603 376,06	0,00	2 409 577,89		2 409 577,89
Total des recettes financières		5 597 715,63	0,00	4 549 478,61		4 549 478,61
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	700 000,00	0,00	700 000,00		700 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		11 236 478,11	1 338 667,98	7 497 789,21		8 836 457,19
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 113 290,85		2 325 373,49		2 325 373,49
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	3 287 568,92		3 590 830,14		3 590 830,14
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 400 859,77		5 916 203,63		5 916 203,63
TOTAL		16 637 337,88	1 338 667,98	13 413 992,84		14 752 660,82

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 752 660,82
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	5 785 800,42
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	426 000,00		426 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	320 000,00		320 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	100 000,00		100 000,00
66	Charges financières	1 193 902,95	0,00	1 193 902,95
67	Charges exceptionnelles	506 000,00	272 258,00	778 258,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	3 318 572,14	3 318 572,14
022	Dépenses imprévues (exploitation)	100 000,00		100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		2 325 373,49	2 325 373,49
	Dépenses d'exploitation - Total	2 645 902,95	5 916 203,63	8 562 106,58

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

8 562 106,58

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	130 403,21	130 403,21
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	1 964 986,06	0,00	1 964 986,06
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	27 000,00	0,00	27 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	564 000,00	0,00	564 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 614 560,00	0,00	7 614 560,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 409 577,89	0,00	2 409 577,89
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	700 000,00	0,00	700 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	13 280 123,95	130 403,21	13 410 527,16

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

1 342 133,66

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

14 752 660,82

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 000,00		20 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	5 462 037,18		5 462 037,18
74	Subventions d'exploitation	1 914 604,00		1 914 604,00
75	Autres produits de gestion courante	1 950,00	0,00	1 950,00
76	Produits financiers	474 360,13	0,00	474 360,13
77	Produits exceptionnels	100 000,00	130 403,21	230 403,21
	Recettes d'exploitation - Total	7 972 951,31	130 403,21	8 103 354,52

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 458 752,06

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 8 562 106,58

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	2 038 667,98	0,00	2 038 667,98
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	1 548 310,60	0,00	1 548 310,60
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	272 258,00	272 258,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 409 577,89	0,00	2 409 577,89
28	Amortissements des immobilisations		2 505 572,14	2 505 572,14
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	700 000,00	0,00	700 000,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		813 000,00	813 000,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 325 373,49	2 325 373,49
	Recettes d'investissement - Total	6 696 556,47	5 916 203,63	12 612 760,10

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106 2 139 900,72

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 14 752 660,82

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	645 000,00	426 000,00	
604	Achats d'études, prestations de services	500,00	500,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	6 000,00	6 000,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 500,00	3 500,00	
6064	Fournitures administratives	8 000,00	8 000,00	
6066	Carburants	4 000,00	4 000,00	
6135	Locations mobilières	25 000,00	25 000,00	
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diverses	15 000,00	15 000,00	
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	5 000,00	5 000,00	
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	35 000,00	35 000,00	
61551	Matériel roulant	2 000,00	2 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00	500,00	
6156	Maintenance	12 000,00	17 000,00	
6161	Multirisques	2 000,00	25 000,00	
6162	Assurance obligatoire dommage construction	32 000,00	10 000,00	
6168	Autres	2 500,00	2 500,00	
618	Divers	500,00	500,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 000,00	2 000,00	
6226	Honoraires	45 000,00	100 000,00	
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	5 500,00	
6237	Publications	4 000,00	2 000,00	
6247	Transports collectifs du personnel	1 000,00	1 000,00	
6248	Divers	1 000,00	1 000,00	
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	
6256	Missions	8 000,00	6 000,00	
6257	Réceptions	20 000,00	20 000,00	
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	3 000,00	
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	8 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	4 000,00	
63512	Taxes foncières	379 000,00	110 000,00	
63513	Autres impôts locaux	500,00	500,00	
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 000,00	1 000,00	
6358	Autres droits	500,00	500,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	320 000,00	320 000,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	1 000,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	3 000,00	3 000,00	
6411	Salaires, appointements, commissions de base	178 000,00	178 000,00	
6413	Primes et gratifications	7 000,00	7 000,00	
6415	Supplément familial	2 000,00	2 000,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	27 000,00	27 000,00	
6452	Cotisations aux mutuelles	15 000,00	15 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	46 000,00	46 000,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	2 000,00	2 000,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	2 000,00	2 000,00	
6471	Prestations directes	20 000,00	20 000,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	
6478	Autres charges sociales diverses	15 000,00	15 000,00	
648	Autres charges de personnel	1 000,00	1 000,00	
014	Atténuations de produits (7)		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	65 500,00	100 000,00	
6531	Indemnités	62 000,00	93 500,00	
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	6 000,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	500,00	500,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	1 030 500,00	846 000,00	
66	Charges financières (b)(8)	1 230 361,27	1 193 902,95	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 257 839,91	1 223 341,29	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)	-27 631,64	-29 459,35	
6618	Intérêts des autres dettes		21,01	
6688	Autres	153,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	506 000,00	506 000,00	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 000,00	4 000,00	
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	500 000,00	500 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00	
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)		100 000,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 766 861,27	2 645 902,95	
023	Virement à la section d'investissement	2 113 290,85	2 325 373,49	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	3 287 568,92	3 590 830,14	
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	20 000,00	272 258,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	2 454 568,92	2 505 572,14	
6862	Dotations aux amort. des charges financières à répartir	813 000,00	813 000,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 400 859,77	5 916 203,63	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 400 859,77	5 916 203,63	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 167 721,04	8 562 106,58	

RESTES A REALISER 2019 (13)

0,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

8 562 106,58

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	490 488,70
Montant des ICNE de l'exercice N-1	519 948,05
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-29 459,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le manquement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	25 000,00	20 000,00	
64198	Autres remboursements	25 000,00	20 000,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de services, mar	4 975 674,06	5 462 037,18	
70121	Contre-valeur taxe sur les consommations d'eau	4 975 674,06	5 462 037,18	
74	Subventions d'exploitation	1 878 287,00	1 914 604,00	
748	Autres subventions d'exploitation	1 878 287,00	1 914 604,00	
75	Autres produits de gestion courante	1 950,00	1 950,00	
752	Revenus des immeubles non affecté à des activités prof.	1 830,00	1 830,00	
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	20,00	20,00	
7588	Autres	100,00	100,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		6 880 911,06	7 398 591,18	
76	Produits financiers (b)	474 360,13	474 360,13	
7681	Fonds de soutien - Sortie des emprunts à risque	474 360,13	474 360,13	
77	Produits exceptionnels (c)	100 000,00	100 000,00	
778	Autres produits exceptionnels	100 000,00	100 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 455 271,19	7 972 951,31	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	88 243,21	130 403,21	
777	Quote-part des subvent ^o d'inv. virées au résultat de l'exerci	88 243,21	130 403,21	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		88 243,21	130 403,21	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 543 514,40	8 103 354,52	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

458 752,06

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

8 562 106,58

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	27 000,00	27 000,00	
2031	Frais d'études	18 000,00	18 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	9 000,00	9 000,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	564 000,00	339 205,04	
2111	Terrains nus	200 000,00	75 205,04	
2121	Terrains nus	40 000,00	40 000,00	
21311	Bâtiments d'exploitation	130 000,00	30 000,00	
21561	Service de distribution d'eau	154 000,00	154 000,00	
2184	Mobilier	40 000,00	40 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	8 583 550,85	5 702 919,92	
2313	Constructions	2 945 968,85	1 434 430,10	
2314	Constructions sur sol d'autrui	250 000,00	330 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	5 387 582,00	3 938 489,82	
Total des dépenses d'équipement		9 174 550,85	6 069 124,96	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 836 087,66	1 964 986,06	
1641	Emprunts en euros	1 723 541,65	1 757 836,46	
1678	Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	112 546,01	207 149,60	
27	Autres immobilisations financières	2 603 376,06	2 409 577,89	
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	2 603 376,06	2 409 577,89	
Total des dépenses financières		4 439 463,72	4 374 563,95	
458107	Opé. pour compte de tiers n° 07 (6)	200 000,00	200 000,00	
458108	Opé. pour compte de tiers n° 08 (6)	500 000,00	500 000,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		700 000,00	700 000,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		14 314 014,57	11 143 688,91	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	88 243,21	130 403,21	
	Reprises sur autofinancement antérieur	88 243,21	130 403,21	
139111	Agence de l'eau	53 596,76	53 596,76	
139118	Autres	14 399,04	14 399,04	
13913	Départements	11 865,00	11 865,00	
13914	Communes	7 716,41	32 349,41	
13915	Groupements de collectivités	666,00	18 193,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		88 243,21	130 403,21	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		14 402 257,78	11 274 092,12	

RESTES A REALISER 2019 (10)

2 136 435,04

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

1 342 133,66

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

14 752 660,82

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 654 720,98	700 000,00	
13111	Agence de l'eau	1 937 244,00	700 000,00	
1314	Communes	399 976,45	0,00	
1315	Groupements de collectivités	317 500,53	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 284 041,50	1 548 310,60	
1641	Emprunts en euros	2 284 041,50	1 548 310,60	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		4 938 762,48	2 248 310,60	
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 994 339,57	2 139 900,72	
1068	Autres réserves	2 994 339,57	2 139 900,72	
27	Autres immobilisations financières	2 603 376,06	2 409 577,89	
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit p	2 603 376,06	2 409 577,89	
Total des recettes financières		5 597 715,63	4 549 478,61	
458207	Opé. pour compte de tiers n° 07 (5)	200 000,00	200 000,00	
458208	Opé. pour compte de tiers n° 08 (5)	500 000,00	500 000,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		700 000,00	700 000,00	
TOTAL RECETTES REELLES		11 236 478,11	7 497 789,21	
021	Virement de la section d'exploitation	2 113 290,85	2 325 373,49	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	3 287 568,92	3 590 830,14	
2181	Installations générales, agencements et aménagements div	20 000,00	272 258,00	
28031	Amortissements des frais d'études	10 897,00	10 897,00	
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2 783,71	0,00	
28121	Terrains nus	1 541,00	1 541,00	
281311	Bâtiments d'exploitation	501 376,13	477 695,33	
281315	Bâtiments administratifs	2 411,04	1 277,65	
28143	Constructions sur sol d'autrui - Droit de superficie	7 637,95	7 637,95	
28148	Autres constructions	13 492,00	13 492,00	
281561	Service de distribution d'eau	1 774 509,33	1 852 164,72	
281728	Autres terrains	404,00	404,00	
2817311	Bâtiments d'exploitation	7 347,53	6 312,00	
281738	Autres constructions	16 327,00	16 327,00	
2817561	Service de distribution d'eau	88 112,22	87 176,46	
281757	Agencements et aménagements du matériel et outillage inc	14 605,00	12 733,99	
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	3 350,00	1 677,40	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	6 300,41	4 364,46	
28184	Mobilier	3 474,60	2 652,00	
28188	Autres		9 219,18	
4817	Pénalités de renégociation de la dette	813 000,00	813 000,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 400 859,77	5 916 203,63	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		5 400 859,77	5 916 203,63	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		16 637 337,88	13 413 992,84	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

+	
RESTES A REALISER 2019 (9)	1 338 667,98
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 752 660,82

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Index (4)	Niveau de taux (5)					
							Index (4)	Niveau de taux (5)					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)													
ARC30070	SA CAISSE EPARGNE	01/01/2007		25/03/2008	40 267 372,61	F		4,47					
MIN24533EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2007		01/04/2008	199 860,77	F		4,47		X		N	A-1
00892504792G	SA CREDIT FONCIER	18/07/2008		31/07/2008	5 000 000,00	F		4,28		P		N	A-1
0250666/02	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/06/2006		01/07/2009	5 000 000,00	F		4,93		P		O	A-1
MIN0250666/003	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/06/2006		01/07/2009	392 389,07	F		3,94		P		N	A-1
A171202B000	SA CAISSE EPARGNE	01/01/2011		25/03/2012	1 568 387,50	F		3,94		P		N	A-1
MPH275226EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	12/05/2011		01/06/2012	230 655,71	F		4,1		X		O	A-1
00 0020 80592 A	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	06/11/2012		26/11/2012	7 000 000,00	F		3,88		C		N	A-1
8186385	SA CAISSE EPARGNE	18/06/2012		25/09/2012	3 000 000,00	F		4,42		C		N	A-1
00002080692B	SA CREDIT FONCIER	06/11/2012		25/09/2012	500 000,00	F		5,11		X		N	A-1
MON505213EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/10/2015		25/03/2014	2 000 000,00	F		4,57		A		N	A-1
02LM2M013PR	SA CRCA	01/01/2017		20/11/2017	12 755 379,46	F		3,25		X		N	A-1
ALF200006450 VI	SA CAISSE EPARGNE	01/01/2017		25/07/2017	139 487,58	F		5,336		X		N	A-1
MON513084EUR/0	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2017		01/03/2017	48 079,18	F		5,74		X		O	A-1
MON516245EUR001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2017		01/03/2017	483 333,34	F		1,76		C		O	A-1
5412021	SA CAISSE EPARGNE	21/02/2019		01/03/2017	750 000,00	F		1,26		C		O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)													
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)													
2002 0524	Entreprise AGENCE DE L EAU	28/03/2002		16/04/2008	2 481 787,61	F		0,0					
2004 1849	Entreprise AGENCE DE L EAU	13/09/2004		16/03/2008	60 979,61	F		0,0		X		N	A-1
2005 0932	Entreprise AGENCE DE L EAU	07/06/2005		16/09/2008	61 000,00	F		0,0		X		N	A-1
20171082	Entreprise AGENCE DE L EAU	24/07/2017		16/08/2019	1 113 200,00	F		0,0		X		N	A-1
Total général													
					42 749 160,22								

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A1.2

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
							Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)			
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
ARC30070	N	0,00		30 434 519,37						1 690 198,81	1 168 706,29	0,00	490 488,70	
MIN245633EUR	N	0,00		30 434 519,37	6,17	F	4,47		11 644,68	1 690 198,81	1 168 706,29	0,00	490 488,70	
00692504792G	N	0,00		4 317 929,30	27,25	F	4,28		79 971,56	187 887,50	4 170,30	0,00	2 798,17	
025066602	N	0,00		4 405 411,61	28,50	F	5,17564		70 737,02	219 488,34	219 488,34	0,00	36 803,79	
MIN0250666003	N	0,00		306 470,15	18,00	F	4,00156		10 699,93	11 918,43	11 918,43	0,00	2 913,34	
A171202B000	N	0,00		1 216 240,83	18,00	F	4,00156		43 364,36	47 286,37	47 286,37	0,00	11 552,83	
MPH275226EUR	N	0,00		68 945,15	2,67	F	4,16508		24 180,91	2 458,13	2 458,13	0,00	30,59	
00 0020 80592 A	N	0,00		4 200 000,00	11,42	F	3,63317		350 000,00	165 223,33	165 223,33	0,00	88 348,59	
8186385	N	0,00		1 600 000,00	7,83	F	4,47769		200 000,00	71 898,67	71 898,67	0,00	6 099,67	
00002080692B	N	0,00		368 388,26	12,42	F	5,19783		21 646,08	18 414,24	18 414,24	0,00	295,37	
MON505213EUR	N	0,00		1 200 000,02	8,17	F	4,57		133 333,33	55 754,00	55 754,00	0,00	38 184,89	
02LM2M013PR	N	0,00		10 315 399,25	28,50	F	3,37753		617 812,75	340 837,98	340 837,98	0,00	159 774,47	
ALR20006450 VI	N	0,00		127 561,67	17,83	F	5,38177		4 404,76	6 773,52	6 773,52	0,00	744,79	
MON513084EUR0	N	0,00		13 043,86	0,50	F	7,05795		13 043,86	748,91	748,91	0,00	0,00	
MON516245EUR001	N	0,00		363 333,38	11,42	F	1,79727		33 333,32	6 526,67	6 526,67	0,00	530,44	
5412021	N	0,00		637 500,00	16,92	F	1,28176		37 500,00	7 855,31	7 855,31	0,00	630,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				1 181 000,48	24,25	F	1,85006		38 526,25	21 465,59	21 465,59	0,00	3 853,95	
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)				1 485 656,80					207 149,60	21,01	21,01	0,00	0,00	
2002 0524	N	0,00		4 208,80	0,25	F	0,0		4 208,80	21,01	21,01	0,00	0,00	
2004 1849	N	0,00		12 199,96	2,17	F	0,0		4 066,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
2005 0932	N	0,00		222 640,04	2,87	F	0,0		74 213,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
20171082	N	0,00		1 246 608,00	9,58	F	7,6E-4		124 660,80	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général				31 920 176,17					1 897 348,41	1 168 727,30	1 168 727,30	0,00	490 488,70	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat bonifiées	Dates des périodes minimales (5)	Taux minimal (6)	Taux maximal (7)	Coût de sortie (8)	Taux maximal après couverture éventuelle (9)	Niveau du taux à la date de vote du budget (10)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (11)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : indice zone euro / 2 : indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A1.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	20				
	% de l'encours	100,00%				
	Montant en euros	31 920 176,17				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	IV
	A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : marche a9/sade	Date de la délibération :		
		RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)			
458101	Dépenses nouvelles (5)	70 961,47	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c)(6)	70 961,47	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a-c)	70 961,47	0,00	0,00
	RECETTES (b)			
458201	Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	67 159,06	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d)(6)	67 159,06	0,00	0,00
	Recettes nettes (b-d)	67 159,06	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

IV

A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45802	Intitulé de l'opération : marche a9/gendry	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	150 100,03	0,00	0,00	0,00
458102	Dépenses nouvelles (5)	150 100,03	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a-c)	150 100,03	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)	153 902,44	0,00	0,00	0,00
458202	Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	153 902,44	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b-d)	153 902,44	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

IV
A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45804	Intitulé de l'opération : convention montagnac	Date de la délibération :		
		RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)			
458104	Dépenses nouvelles (5)	176 275,12	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c)(6)	176 275,12	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a-c)	176 275,12	0,00	0,00
	RECETTES (b)			
458204	Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	176 275,12	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b-d)	176 275,12	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre
B4-3-4-A7

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	IV
	A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45805	Intitulé de l'opération : convention montaganc-s/traitant	Date de la délibération :		
		RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)			
458105	Dépenses nouvelles (5)	29 050,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c)(6)	29 050,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a-c)	29 050,00	0,00	0,00
		29 050,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)			
458205	Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	29 050,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00
		29 050,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b-d)	29 050,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45808	Intitulé de l'opération : convention marseillan	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
458108 Dépenses nouvelles (5)		0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
Annulations sur dépenses (c)(6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
	RECETTES (b)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
458208 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
Annulations sur recettes (d)(6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b-d)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4	0	4	4	0	4
Adjoint administratif ppal 1ere classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 2e cl	C	3	0	3	3	0	3
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	1	2	2	0	2
Ingénieur principal	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	0	1	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		5	1	6	6	0	6

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/JINT/B85/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

	IV
	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347, contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs directs sur emplois fonctionnels

110-1 : collaborateurs de groupes de cabinets.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A'autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



Envoyé en préfecture le 13/03/2020
 Reçu en préfecture le 13/03/2020
 Affiché le 13/03/2020
 ID : 034-253400659-20200304-DEL20030404-BF

Syndicat du Bas Languedoc

IV - ANNEXES
 ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le président,
 A FABREGUES, le 04/03/2020
 Le président,



Délibéré par le Comité syndical, réuni en Session Ordinaire,
 A FABREGUES, le 04/03/2020

Les membres du Comité syndical,

Nombre de membres en exercice : 54
 Nombre de membres présents : 29
 Nombre de suffrages exprimés : 36
 VOTES : Pour : 36
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 21/02/2020

M. ADGE Jacques	
M. ALAUZET Jean-Marc	
M. ALRIC William	<i>P. Mazzoni</i>
M. ANTIGNAC Stéphane	
M. ARAGON Jean-Claude	
M. ARCHIMBEAU Olivier	
M. AUDOUI Philippe	
M. AUDRIN Jean-François	
M. BAEZA Henry	
M. BAPTISTE Jean	
M. BARRAU Gérard	<i>M. Barrau</i>
M. BETTI Bernard	
M. BREYSEE Thierry	<i>Thierry Breysee</i>



Envoyé en préfecture le 13/03/2020
 Reçu en préfecture le 13/03/2020
 Affiché le 13/03/2020
 ID 034-253400659-20200304-DEL20030404-BF

Syndicat du Bas-Rhône - 34 - Syndicat

ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Mme BRISSEIS Colette	
M. CAIZERGUES Roger	
M. CAPROUGE Philippe	
Mme CASSAR Michelle	
M. CELIE Raymond	
Mme CINCON Sylvie	
M. COEURVEILLE Michel	 VIDAL -Alain-
Mme COLMAS Ghislaine	
M. CUCULIERE Serge	
M. DALBIN Jacques	
M. DARTIER Jordan	
M. DE BOISGELIN Paul	
M. DEMOLLIERE Jean-Pierre	
M. DI STEFANO Francis	
M. FAGES Roger	
M. FERRAGNE Philippe	
Mme FERRIER Magali	



Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 13/03/2020
ID : 034-253400659-20200304-DEL20030404-BF

Syndicat du Bas Languedoc	
IV - ANNEXES	
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	

Mme GALABRUN-BOULBES Jackie	P. Robert	
M. GARCIA Thomas		
Mme GELLIDA Geneviève		
M. GROS Jean-Claude		
Mme GUIRAUD Isabelle		
M. GYBELY Claude		
M. HARDEMAN Jean		
Mme ILLAIRE Régine		
Mme LABATUT Lucienne	P. Faber	
Mme LEON Claude		
M. LINARES Loïc		
M. LUSSERT Jean-Marc		
M. MARCEROU Jean-Claude		
M. MARTY Robert		
Mme MICHELON Céline		
Mme MIRALLES Patricia		
M. NAUDIN Gérard		



Envoyé en préfecture le 13/03/2020

Reçu en préfecture le 13/03/2020

Affiché le 13/03/2020

ID 034-253400659-20200304-DEL20030404-BF

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat

ANNEXES

ARRÊTE ET SIGNATURES

IV

D

M. NIDECKER Georges	
M. NURIT Gilles	
M. PETIT François	
Mme SABORIT Ghislaine	 <i>Colette Saborit</i>
Mme SALGAS Véronique	 <i>P. ARAGON</i>
Mme TONDON Laure	 <i>PP Capouge</i>
M. VERA Joël	

Certifié exécutoire par le 13/03/20, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/03/2020, et de la publication le 13/03/2020

A Marsreillan, le 13/03/2020



SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

III. Vote du budget

p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.12 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.16	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.20	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.21	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées		X
	A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties		X
	A8.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Ent		X
	A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorti		X
	A10 - Etat des travaux en régie		X

B - Engagements hors bilan

	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X

C - Autres éléments d'informations

p.22	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.24 D - Arrêté et signatures

X